

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars US) – non audité

	29 juin 2025	29 décembre 2024
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	86 016 \$	98 799 \$
Créances clients (note 4)	708 022	542 359
Stocks (note 5)	1 215 520	1 110 562
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	125 373	106 964
Total des actifs courants	2 134 931	1 858 684
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	1 168 179	1 173 240
Actifs au titre de droits d'utilisation	96 974	95 568
Immobilisations incorporelles	249 931	253 319
Goodwill	271 677	271 677
Impôt sur le résultat différé	19 503	21 800
Autres actifs non courants	60 659	40 834
Total des actifs non courants	1 866 923	1 856 438
Total des actifs	4 001 854 \$	3 715 122 \$
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	497 479 \$	490 073 \$
Impôt sur le résultat à payer	34 015	29 668
Partie courante des obligations locatives (note 8 d))	19 749	17 749
Partie courante de la dette à long terme (note 6)	—	300 000
Total des passifs courants	551 243	837 490
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 6)	1 856 340	1 235 870
Obligations locatives (note 8 d))	98 511	99 671
Impôt sur le résultat différé	26 466	28 630
Autres passifs non courants	46 271	56 810
Total des passifs non courants	2 027 588	1 420 981
Total des passifs	2 578 831	2 258 471
Capitaux propres		
Capital social	288 025	268 557
Surplus d'apport	52 939	69 920
Résultats non distribués	1 110 932	1 118 201
Cumul des autres éléments du résultat global (note 10)	(28 873)	(27)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	1 423 023	1 456 651
Total des passifs et des capitaux propres	4 001 854 \$	3 715 122 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL
(en milliers de dollars US, sauf les données par action) – non audité

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Ventes nettes (note 14)	918 504 \$	862 168 \$	1 630 176 \$	1 557 964 \$
Coût des ventes (note 8 f))	629 129	600 216	1 118 864	1 084 879
Bénéfice brut	289 375	261 952	511 312	473 085
Charges de vente et charges générales et administratives (notes 8 e), 8 f))	81 740	123 630	169 060	228 868
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions (note 7)	8 141	(2 893)	13 112	(2 095)
Bénéfice opérationnel	199 494	141 215	329 140	246 312
Charges financières, montant net (note 8 b))	31 992	24 272	61 856	46 998
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	167 502	116 943	267 284	199 314
Charge d'impôt sur le résultat	29 573	58 537	44 673	62 241
Bénéfice net	137 929	58 406	222 611	137 073
Autres éléments du résultat global, après déduction de l'impôt sur le résultat connexe (note 10)				
Couvertures de flux de trésorerie	(18 393)	(12 882)	(28 846)	(8 329)
Résultat global	119 536 \$	45 524 \$	193 765 \$	128 744 \$
Bénéfice par action (note 11)				
De base	0,91 \$	0,35 \$	1,47 \$	0,81 \$
Dilué	0,91 \$	0,35 \$	1,47 \$	0,81 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Périodes de six mois closes les 29 juin 2025 et 30 juin 2024
(en milliers ou en milliers de dollars US) – non audité

	Capital social		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
	Nombre	Montant				
Solde au 29 décembre 2024	152 411	268 557 \$	69 920 \$	(27) \$	1 118 201 \$	1 456 651 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	18 294	—	—	18 294
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	18	868	—	—	—	868
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	283	11 676	(3 246)	—	—	8 430
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles	575	13 168	(34 453)	—	—	(21 285)
Actions rachetées à des fins d'annulation (compte tenu de l'impôt sur les rachats d'actions)	(2 895)	(5 362)	—	—	(135 664)	(141 026)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(501)	(882)	—	—	(24 875)	(25 757)
Rémunération différée devant être réglée en UAI visant des actions émises	—	—	1 540	—	—	1 540
Dividendes déclarés	—	—	884	—	(69 341)	(68 457)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(2 520)	19 468	(16 981)	—	(229 880)	(227 393)
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	—	—	—	(28 846)	—	(28 846)
Bénéfice net	—	—	—	—	222 611	222 611
Résultat global	—	—	—	(28 846)	222 611	193 765
Solde au 29 juin 2025	149 891	288 025 \$	52 939 \$	(28 873) \$	1 110 932 \$	1 423 023 \$
Solde au 31 décembre 2023	169 986	271 213 \$	61 363 \$	13 650 \$	1 611 231 \$	1 957 457 \$
Rémunération fondée sur des actions	—	—	40 788	—	—	40 788
Actions émises aux termes du régime d'achat d'actions des membres du personnel	24	827	—	—	—	827
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	29	976	(143)	—	—	833
Actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles	394	10 287	(18 456)	—	—	(8 169)
Actions rachetées à des fins d'annulation (compte tenu de l'impôt sur les rachats d'actions)	(4 531)	(7 414)	—	—	(160 909)	(168 323)
Actions rachetées en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	(410)	(656)	—	—	(13 207)	(13 863)
Variation attribuable à la transition d'un règlement en instruments de capitaux propres à un règlement en trésorerie	—	—	(15 396)	—	—	(15 396)
Paiement de la portion revenant aux employés de la rémunération différée	—	—	(1 333)	—	—	(1 333)
Dividendes déclarés	—	—	410	—	(69 631)	(69 221)
Transactions avec les actionnaires de la Société comptabilisées directement dans les capitaux propres	(4 494)	4 020	5 870	—	(243 747)	(233 857)
Couvertures de flux de trésorerie (note 10)	—	—	—	(8 329)	—	(8 329)
Bénéfice net	—	—	—	—	137 073	137 073
Résultat global	—	—	—	(8 329)	137 073	128 744
Solde au 30 juin 2024	165 492	275 233 \$	67 233 \$	5 321 \$	1 504 557 \$	1 852 344 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en milliers de dollars US) – non audité

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Bénéfice net	137 929 \$	58 406 \$	222 611 \$	137 073 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (note 8 a))	37 593	36 794	67 938	68 382
(Recouvrements de coûts) coûts de restructuration hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux logiciels (note 7)	(54)	(4 940)	2 222	(5 394)
Attributions fondées sur des actions réglées en espèces en lien avec les indemnités de cessation d'emploi versées aux cadres sortants	—	(15 396)	—	(15 396)
(Profit) perte à la sortie d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation	(92)	8	(183)	(2)
Rémunération fondée sur des actions	9 514	36 959	18 374	43 248
Impôt sur le résultat différé	2 339	13 837	1 257	13 015
Autres (note 12 a))	584	(11 650)	(1 109)	(12 415)
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (note 12 c))	382	26 032	(265 148)	(115 857)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	188 195	140 050	45 962	112 654
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Achat d'immobilisations corporelles	(33 056)	(35 531)	(55 334)	(77 702)
Achat d'immobilisations incorporelles	(1 328)	(745)	(2 369)	(2 545)
Produit de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente et d'autres sorties d'immobilisations corporelles	198	95	213	167
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(34 186)	(36 181)	(57 490)	(80 080)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme	5 000	79 000	80 000	234 000
Produit tiré de l'émission de billets non garantis de premier rang	—	—	486 280	—
Remboursement du prêt à terme à prélèvement différé	—	—	(300 000)	—
Paieement au titre des obligations locatives	(4 497)	(3 002)	(8 935)	(6 792)
Dividendes versés	(68 457)	(69 221)	(68 457)	(69 221)
Produit tiré de l'émission d'actions	424	1 239	9 218	1 584
Rachat et annulation d'actions	(76 369)	(112 510)	(138 018)	(169 210)
Rachats d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	—	—	(25 757)	(13 863)
Paieement d'impôt sur les actions rachetées à des fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	—	(14 910)	—
Retenues d'impôt payées dans le cadre du règlement d'UAI visant des actions émises	(87)	(125)	(21 285)	(8 169)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(143 986)	(104 619)	(1 864)	(31 671)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	497	(169)	609	(268)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	10 520	(919)	(12 783)	635
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	75 496	91 196	98 799	89 642
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	86 016 \$	90 277 \$	86 016 \$	90 277 \$
Sommes versées en trésorerie au cours de la période au titre de ce qui suit (comprises dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles)				
Intérêts	28 218 \$	17 867 \$	50 101 \$	34 432 \$
Impôt sur le résultat, déduction faite des remboursements	8 808	7 373	13 854	13 133

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 12)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉ)

Pour les périodes closes le 29 juin 2025

(Les montants des tableaux sont en milliers ou en milliers de dollars américains, sauf les données par action, à moins d'indication contraire)

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (la « Société » ou « Gildan ») est située au Canada et a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société a pour principale activité commerciale la confection et la vente de vêtements de sport, d'articles chaussants et de sous-vêtements. L'exercice de la Société prend fin le dimanche le plus près du 31 décembre de chaque année.

Le siège social de la Société est situé au 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, bureau 3300, Montréal (Québec). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 29 juin 2025 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. La Société est une entité ouverte inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole GIL.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice 2024. La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la Société en date du 30 juillet 2025.

b) Caractère saisonnier des activités

Les ventes nettes de la Société sont soumises à des variations saisonnières. Les ventes nettes sont historiquement les plus élevées aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice.

c) Secteurs opérationnels

La Société gère ses activités comme un secteur opérationnel à présenter.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES ET INTERPRÉTATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir* (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions quant au moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et quant au classement et aux informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications précisent que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable à cette fin, au moyen d'un système de paiement électronique avant la date du règlement, sous réserve du respect de certaines conditions précises. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir concernant les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise, et il est possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. La Société évalue actuellement l'incidence éventuelle de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18 afin d'améliorer la présentation des informations sur la performance financière. L'IFRS 18 remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles de nombreuses exigences de l'IAS 1. La norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Elle établit une structure définie pour l'état du résultat net qui comprend les catégories et les sous-totaux dont la présentation est exigée. La norme établit aussi des obligations d'information spécifiques pour les mesures de la performance définies par la direction et un rapprochement entre ces mesures et le sous-total le plus semblable précisé dans les IFRS, qui doivent être présentés dans une seule et même note. L'IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de l'IFRS 18 sur ses états financiers consolidés.

4. CRÉANCES CLIENTS

	29 juin 2025	29 décembre 2024
Créances clients	721 420 \$	553 420 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(13 398)	(11 061)
	708 022 \$	542 359 \$

Au 29 juin 2025, les créances clients traitées aux termes d'un contrat d'achat de créances s'élevaient à 296,9 millions de dollars (272,1 millions de dollars au 29 décembre 2024). Le contrat d'achat de créances, qui permet la vente de créances clients d'un maximum de 400 millions de dollars à la fois, vient à échéance le 16 juin 2026, sous réserve de prorogations annuelles. La Société conserve les responsabilités liées au traitement de créances client vendues, y compris le recouvrement. La différence entre la valeur comptable des créances vendues aux termes du contrat et la contrepartie reçue au moment du transfert s'élevait à 3,9 millions de dollars (4,3 millions de dollars en 2024) et à 7,4 millions de dollars (7,7 millions de dollars en 2024) pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 29 juin 2025, respectivement, et a été comptabilisée dans les charges bancaires et autres charges financières.

L'évolution de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'égard des créances clients se présente comme suit :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à l'ouverture de la période	(12 768) \$	(11 274) \$	(11 061) \$	(11 165) \$
Perte de valeur des créances clients	(560)	(472)	(2 537)	(815)
(Recouvrement) radiation de créances clients	(70)	110	200	344
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues à la clôture de la période	(13 398) \$	(11 636) \$	(13 398) \$	(11 636) \$

5. STOCKS

	29 juin 2025	29 décembre 2024
Matières premières et stocks de pièces de rechange	189 063 \$	170 321 \$
Travaux en cours	76 601	65 399
Produits finis	949 856	874 842
	1 215 520 \$	1 110 562 \$

6. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif ¹⁾	Montant en principal		Date d'échéance
		29 juin 2025	29 décembre 2024	
Partie non courante de la dette à long terme				
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain ^{2) 3)}	5,9 %	80 000 \$	— \$	Mars 2030
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 1, portant intérêt à un taux fixe de 4,36 % payable semestriellement	5,5 %	366 550	347 050	Nov. 2029
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 2, portant intérêt à un taux fixe de 4,71 % payable semestriellement	5,8 %	146 620	138 820	Nov. 2031
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 3, portant intérêt au taux CORRA majoré de 1,26 % payable trimestriellement	5,7 %	109 965	—	Mars 2028
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 4, portant intérêt à un taux fixe de 3,630 % payable semestriellement	5,6 %	146 620	—	Mars 2028
Billets non garantis de premier rang en dollars canadiens, série 5, portant intérêt à un taux fixe de 4,149 % payable semestriellement	5,6 %	256 585	—	Nov. 2030
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ^{2) 4)}	4,9 %	300 000	300 000	Juin 2026
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ⁵⁾	5,9 %	300 000	300 000	Août 2029
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement ⁶⁾	2,9 %	100 000	100 000	Août 2026
Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté SOFR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement ^{6) 7)}	2,9 %	50 000	50 000	Août 2026
		1 856 340 \$	1 235 870 \$	
Partie courante de la dette à long terme				
Prêt à terme à prélèvement différé, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ^{2) 4) 8)}	s. o.	—	300 000	s. o.
		— \$	300 000 \$	
Dette à long terme (y compris la partie courante)		1 856 340 \$	1 535 870 \$	

s. o. = sans objet

- 1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de six mois close le 29 juin 2025, incluant l'incidence des swaps de taux d'intérêt et des swaps de taux d'intérêt et de devises, le cas échéant.
- 2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR), portant intérêt au SOFR à terme ajusté (comprend un ajustement du taux de référence de 0 % à 0,25 %) majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.
- 3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 12,8 millions de dollars (10,8 millions de dollars au 29 décembre 2024) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.
- 4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications). Le prêt à terme vient à échéance le 30 juin 2026.
- 5) La facilité de prêt à terme peut être remboursée par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).
- 6) Les effets non garantis émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets.
- 7) Le taux SOFR ajusté est déterminé en fonction des effets à taux variable qui portent intérêt à un taux variable majoré d'un écart de 1,57 %.
- 8) Le 16 mai 2024, la Société a prolongé l'échéance du prêt à terme à prélèvement différé jusqu'au 26 mai 2025. Le prêt à terme à prélèvement différé a été remboursé en totalité le 19 mars 2025.

6. DETTE À LONG TERME (suite)

Le 30 août 2024, la Société a conclu un contrat de prêt à terme non garanti de cinq ans d'un montant en principal global de 300 millions de dollars. Le prêt à terme est non renouvelable et prévoit un écart ajouté au SOFR à terme qui est ajusté en fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel qu'il est défini dans le contrat de prêt à terme).

Le 22 novembre 2024, la Société a émis, à la valeur nominale, des billets non garantis de premier rang à 4,362 %, série 1 (les « billets de série 1 »), d'un capital total de 500 millions de dollars canadiens (357,1 millions de dollars américains) qui viendront à échéance le 22 novembre 2029. De plus, à la même date, la Société a émis, à la valeur nominale, des billets non garantis de premier rang à 4,711 %, série 2 (les « billets de série 2 »), d'un capital total de 200 millions de dollars canadiens (142,9 millions de dollars américains) qui viendront à échéance le 22 novembre 2031. Les billets ont été offerts au Canada dans le cadre d'un placement privé.

Les billets de série 1 et de série 2 sont couverts contre les fluctuations du change au moyen de swaps de devises sur le capital et de swaps de taux d'intérêt, lesquels permettent de fixer le capital combiné à 500 millions de dollars américains et l'intérêt, à 5,49 % et 5,765 %, respectivement. Les intérêts sur ces billets non garantis de premier rang en dollars canadiens sont payables semestriellement.

Le 13 mars 2025, la Société a émis des billets non garantis de premier rang, série 3, à taux variable (les « billets de série 3 ») d'un montant en principal de 150 millions de dollars canadiens (104 millions de dollars américains), qui viendront à échéance le 13 mars 2028. Les billets de série 3 à taux variable ont été émis à leur valeur nominale et portent intérêt à un taux égal au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,26 % par année. À la même date, la Société a émis, à la valeur nominale, des billets non garantis de premier rang à 3,630 %, série 4 (les « billets de série 4 ») d'un montant en principal de 200 millions de dollars canadiens (139 millions de dollars américains), qui viendront à échéance le 13 mars 2028. Toujours à la même date, la Société a émis des billets non garantis de premier rang à 4,149 %, série 5 (les « billets de série 5 ») d'un montant en principal de 350 millions de dollars canadiens (243 millions de dollars américains), qui viendront à échéance le 22 novembre 2030. Les billets ont été offerts au Canada dans le cadre d'un placement privé.

Les billets de série 3 sont couverts contre les fluctuations du change au moyen de swaps de devises sur le capital et de swaps de taux d'intérêt, lesquels permettent de fixer le capital à 104 millions de dollars américains et de convertir les paiements d'intérêts au SOFR majoré de 1,405 %.

Les billets de série 4 sont couverts contre les fluctuations du change au moyen de swaps de devises sur le capital et de swaps de taux d'intérêt, lesquels permettent de fixer le capital à 139 millions de dollars américains. Les billets de série 4 font également l'objet d'un swap de taux d'intérêt fixe-variable qui permet de convertir les paiements d'intérêts au taux SOFR majoré de 1,425 %.

Les billets de série 5 sont couverts contre les fluctuations du change au moyen de swaps de devises sur le capital et de swaps de taux d'intérêt, lesquels permettent de fixer le capital à 243 millions de dollars américains et l'intérêt, à 5,635 %.

Tous ces instruments de couverture relatifs aux billets non garantis de premier rang ont une durée semblable à celle du billet couvert.

Le 19 mars 2025, la Société a remboursé son prêt à terme à prélèvement différé.

Aux termes de la facilité de crédit renouvelable, des facilités de prêts à terme et des effets privés américains, la Société est tenue de se conformer à certaines clauses restrictives, notamment le maintien de ratios financiers. En date du 29 juin 2025, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières.

7. COÛTS (RECOUVREMENTS DE COÛTS) DE RESTRUCTURATION ET AUTRES COÛTS CONNEXES À DES ACQUISITIONS

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Indemnités de départs et coûts relatifs aux avantages du personnel	3 551 \$	— \$	3 551 \$	— \$
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	4 645	1 982	7 340	3 228
Perte nette (profit net) à la sortie et à la réduction de valeur d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie	(55)	(4 875)	2 221	(5 323)
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	8 141 \$	(2 893) \$	13 112 \$	(2 095) \$

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de six mois close le 29 juin 2025 comprennent des coûts de 6,7 millions de dollars liés à la sortie de relations avec un tiers fournisseur de services de couture dans le sud d'Haïti, un montant de 3,1 millions de dollars lié à la fermeture d'une installation de filature aux États-Unis et d'autres charges incluant des coûts liés aux activités de restructuration amorcées au cours d'exercices antérieurs. Les recouvrements de coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de six mois close le 30 juin 2024 comprennent un montant de 5,3 millions de dollars de profits à la sortie liés principalement à la sous-location d'une installation de distribution fermée dans l'ouest des États-Unis, contrebalancés en partie par des coûts de 3,2 millions de dollars attribuables principalement à l'achèvement d'activités de restructuration amorcées antérieurement.

8. AUTRES INFORMATIONS

a) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Amortissement des immobilisations corporelles	28 872 \$	28 906 \$	57 790 \$	56 072 \$
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	3 829	3 963	7 770	7 334
Ajustement au titre de la variation de l'amortissement incluse dans les stocks à l'ouverture et à la clôture de la période	1 734	647	(3 932)	(2 024)
Amortissement des immobilisations incorporelles, en excluant les logiciels	1 924	1 923	3 847	4 257
Amortissement des logiciels	1 234	1 355	2 463	2 743
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles compris dans le bénéfice net	37 593 \$	36 794 \$	67 938 \$	68 382 \$

Au 29 juin 2025, les immobilisations corporelles comprennent une tranche de 46,7 millions de dollars (57,7 millions de dollars au 29 décembre 2024) de bâtiments et de matériel non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Au 29 juin 2025, les immobilisations incorporelles comprennent un montant de 6,2 millions de dollars (3,9 millions de dollars au 29 décembre 2024) au titre de logiciels non encore disponibles pour être utilisés dans le cadre des activités. Ces actifs ne sont amortis qu'à partir du moment où ils sont prêts pour utilisation.

Au 29 juin 2025, la Société s'était engagée à hauteur d'environ 59,0 millions de dollars en ce qui a trait à l'acquisition d'immobilisations corporelles liées principalement aux activités de fabrication.

8. AUTRES INFORMATIONS (suite)

b) Charges financières, montant net

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Charges d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti	25 619 \$	18 053 \$	49 653 \$	34 087 \$
Charges bancaires et autres charges financières	5 650	5 942	11 197	10 813
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	1 312	1 224	2 692	2 237
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	134	107	244	213
Profit de change	(723)	(1 054)	(1 930)	(352)
Charges financières, montant net	31 992 \$	24 272 \$	61 856 \$	46 998 \$

c) Transactions entre parties liées

Au cours des périodes de trois mois et de six mois closes le 29 juin 2025, la Société a engagé des dépenses liées à l'utilisation d'un avion respectivement de 0,3 million de dollars (0,6 million de dollars en 2024) et de 0,6 million de dollars (0,6 million de dollars en 2024) auprès d'une société contrôlée par le président et chef de la direction de la Société. Les paiements relatifs à ces dépenses sont effectués conformément aux modalités de l'entente conclue par les parties liées. Au 29 juin 2025, le montant comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer se rapportant à l'utilisation de l'avion s'est élevé à 0,2 million de dollars (0,2 million de dollars au 29 décembre 2024).

Au 29 juin 2025, la Société s'était engagée à hauteur de 0,3 million de dollars au titre de cette entente, qui a trait aux frais d'utilisation minimaux pour le reste de l'exercice 2025.

Sont incluses dans les charges de vente et charges générales et administratives pour la période de six mois close le 30 juin 2024 les transactions entre parties liées suivantes se rapportant à la course aux procurations de l'exercice 2024 :

- Des prestations de départ et autres indemnités de cessation d'emploi pour les cadres sortants de 21,6 millions de dollars (se reporter à la note 8 e)). Les paiements en espèces au deuxième trimestre de 2024 au titre des prestations de départ et autres indemnités de cessation d'emploi ont totalisé 24,4 millions de dollars, dont 15,3 millions de dollars pour M. Tyra et 9,1 millions de dollars pour M. Bajaj.
- Des charges à payer de 9,4 millions de dollars pour le remboursement approuvé de frais juridiques et autres frais de conseil engagés par Browning West (un des actionnaires de la Société dont un associé siège au conseil d'administration de la Société depuis le 23 mai 2024). Le remboursement approuvé a trait aux frais engagés par Browning West relativement à la course aux procurations qui a eu lieu à la suite du congédiement du président et chef de la direction de la Société, M. Glenn Chamandy, et de sa réintégration subséquente en tant que président et chef de la direction le 24 mai 2024.
- Se reporter à la note 8 e) pour les charges de rémunération liées à la réintégration de M. Chamandy en tant que président et chef de la direction, ainsi que pour les coûts supplémentaires liés au conseil précédent et au conseil renouvelé.

8. AUTRES INFORMATIONS (suite)

d) Obligations locatives

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des installations de fabrication, de vente, de distribution et d'administration.

Le tableau suivant présente les obligations locatives comptabilisées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière :

	29 juin 2025	29 décembre 2024
Courantes	19 749 \$	17 749 \$
Non courantes	98 511	99 671
	118 260 \$	117 420 \$

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimaux futurs en vertu des contrats de location non résiliables (y compris les contrats de location à court terme) au 29 juin 2025 :

	29 juin 2025
Moins de un an	28 975 \$
De un à cinq ans	77 488
Plus de cinq ans	35 883
	142 346 \$

Le total des sorties de fonds liées aux obligations locatives comptabilisées (y compris les intérêts) pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 29 juin 2025 s'est élevé à 5,8 millions de dollars et 11,6 millions de dollars (4,2 millions de dollars et 9,0 millions de dollars en 2024), respectivement, dont une tranche de 4,5 millions de dollars et de 8,9 millions de dollars (3,0 millions de dollars et 6,8 millions de dollars en 2024), respectivement, au titre des sorties de fonds liées aux activités de financement.

e) Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 29 juin 2025, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes inclus dans les charges de ventes et charges générales et administratives s'élèvent à 1,1 million de dollars et 2,0 millions de dollars, respectivement, et comprennent ce qui suit :

- Des frais de services-conseils en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires de 1,1 million de dollars et de 1,7 million de dollars, respectivement.
- Une rémunération fondée sur des actions relative aux attributions spéciales de maintien en poste, déduction faite du crédit pour l'emploi, de néant et de 0,2 million de dollars, respectivement. À la date d'attribution, ces attributions spéciales de maintien en poste avaient une juste valeur totale de 8,6 millions de dollars. La charge de rémunération fondée sur des actions liée à ces attributions est comptabilisée sur les périodes respectives d'acquisition des droits, les droits pour la plupart des attributions ayant été acquis à la fin de l'exercice 2024.
- Des coûts supplémentaires liés au conseil précédent et au conseil renouvelé de néant et de 0,1 million de dollars, respectivement. Cette charge se rapporte à l'augmentation de la valeur du passif des unités d'actions différées (« UAD »).

8. AUTRES INFORMATIONS (suite)**e) Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes (suite)**

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 juin 2024, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes inclus dans les charges de ventes et charges générales et administratives s'élèvent à 57,2 millions de dollars et 76,8 millions de dollars, respectivement, et comprennent ce qui suit :

- Des frais de services-conseils en ce qui a trait aux questions touchant les actionnaires de 18,0 millions de dollars et de 33,3 millions de dollars, respectivement.
- Des prestations de départ et autres indemnités de cessation d'emploi de 21,6 millions de dollars versées au deuxième trimestre aux cadres sortants (M. Tyra et M. Bajaj) à la suite de la conclusion de la course aux procurations en mai 2024, ce qui comprend une charge de 12,3 millions de dollars au titre de l'accélération de l'acquisition des droits rattachés aux UAI.
- Des charges de rémunération de 7,8 millions de dollars et de 8,9 millions de dollars, respectivement, liées au congédiement de M. Chamandy et à sa réintégration subséquente en tant que président et chef de la direction. Les charges comprennent une rémunération rétroactive et des sommes à payer au titre des prestations du régime incitatif à court terme de 1,7 million de dollars et de 1,7 million de dollars, respectivement, ainsi qu'un montant de 15,9 millions de dollars et de 17,0 millions de dollars, respectivement, au titre des ajustements de la charge de rémunération fondée sur des actions liée au rétablissement des attributions fondées sur des actions (pour laquelle une reprise de charge de rémunération d'environ 6 millions de dollars avait été comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice 2023), partiellement contrebalancés par la reprise d'un montant de 9,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024 au titre des indemnités de départ qui avaient été comptabilisées au quatrième trimestre de 2023.
- Des coûts supplémentaires liés au conseil précédent et au conseil renouvelé de 7,4 millions de dollars et de 7,4 millions de dollars, respectivement. Ces charges comprennent des montants de 4,8 millions de dollars pour la souscription d'une police d'assurance liquidation de sinistre pour les administrateurs et des dirigeants, de 0,4 million de dollars pour les paiements de jetons de présence pour les réunions extraordinaires du conseil et de 2,2 millions de dollars pour l'augmentation de la valeur du passif des unités d'actions différées (« UAD »).
- Une rémunération fondée sur des actions relative aux attributions spéciales de maintien en poste de 1,9 million de dollars et de 2,6 millions de dollars, respectivement. Dans le cadre du départ de M. Bajaj, un montant de 2,5 millions de dollars de ces attributions lui a été intégralement versé en espèces au cours du deuxième trimestre de 2024.
- Des charges liées aux services-conseils, aux services juridiques et aux autres services de 0,5 million de dollars et de 3,0 millions de dollars, respectivement, ayant trait au processus d'examen annoncé entrepris par le conseil précédent après la réception d'une indication d'intérêt non contraignante confidentielle visant l'acquisition de la Société.

f) Aide gouvernementale

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 29 juin 2025, la Société a comptabilisé des montants de 3,8 millions de dollars et de 8,3 millions de dollars (4,6 millions de dollars et 8,8 millions de dollars en 2024), respectivement, dans le coût des ventes aux états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global relativement à l'aide gouvernementale pour les coûts de production.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, le gouvernement de la Barbade a mis en place un crédit pour l'emploi, afin de stimuler l'activité économique et l'emploi dans ce pays. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 29 juin 2025, la Société a comptabilisé dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global des montants de 11,6 millions de dollars et de 19,7 millions de dollars (17,2 millions de dollars et 17,2 millions de dollars en 2024), respectivement, au titre de ce crédit pour l'emploi, en tant que réduction des charges de vente et charges générales et administratives appliquée en grande partie à l'impôt sur le résultat à payer. L'incidence rétroactive du crédit pour l'emploi pour le premier trimestre de 2024 a été comptabilisée au deuxième trimestre de 2024.

g) Rachats d'actions

Le 20 juin 2024, le projet de loi C-59 du Canada a été promulgué. Il instaure, entre autres, un impôt de 2 % sur la valeur nette annuelle des rachats d'actions par les sociétés ouvertes au Canada effectués à partir du 1^{er} janvier 2024. La Société est assujettie à cet impôt qui vise les actions rachetées à des fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société. Les coûts aux fins de l'impôt pour la période de six mois close le 29 juin 2025 s'élèvent à 2,5 millions de dollars (3,3 millions de dollars en 2024) et ont été portés au débit des résultats non distribués. Ce montant est inclus dans les crédettes et charges à payer aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière au 29 juin 2025, car le montant n'est payable qu'en 2026.

9. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Instruments financiers – valeurs comptables et justes valeurs

Les valeurs comptables ainsi que les justes valeurs des actifs et des passifs financiers figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé non audité de la situation financière, se présentaient comme suit :

	29 juin 2025	29 décembre 2024
Actifs financiers		
Coût amorti		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	86 016 \$	98 799 \$
Créances clients	708 022	542 359
Actifs financiers inclus dans les charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	83 206	56 785
Créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants	20 176	22 321
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces		
Actifs financiers dérivés inclus dans les charges payées d'avance, les acomptes et les autres actifs courants	7 586	12 108
Actifs financiers dérivés inclus dans les autres actifs non courants	24 709	—
Passifs financiers		
Coût amorti		
Créditeurs et charges à payer ¹⁾	480 751 \$	478 317 \$
Dette à long terme – portant intérêt à des taux variables	839 965	950 000
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes ²⁾	1 016 375	585 870
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces		
Instruments financiers dérivés inclus dans les créditeurs et charges à payer	16 728	11 756
Passifs financiers dérivés inclus dans les autres passifs non courants	—	8 602

1) Les créditeurs et charges à payer comprennent un montant de 9,8 millions de dollars (11,6 millions de dollars au 29 décembre 2024) aux termes d'ententes de financement de la chaîne d'approvisionnement (affacturage inversé) conclues avec une institution financière, en vertu desquelles les montants que la Société doit à certains fournisseurs peuvent être recouvrés par ces derniers auprès d'une institution financière avant leur échéance initiale. Ces soldes sont classés dans les créditeurs et charges à payer et les paiements connexes, dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, étant donné que l'objectif principal de l'entente est de fournir du financement au fournisseur et non pas à la Société, que l'entente ne prolonge pas de façon importante les modalités de paiement au-delà des modalités normales convenues avec les autres fournisseurs et qu'aucun report supplémentaire ou sûreté spéciale porté en garantie de ces paiements n'est inclus dans l'entente. Les créditeurs et charges à payer comprennent également des soldes à payer de 30,9 millions de dollars (37,8 millions de dollars au 29 décembre 2024) découlant essentiellement d'un délai d'une semaine entre le recouvrement des créances vendues et la remise hebdomadaire à la banque qui est la contrepartie aux termes du contrat d'achat de créances, dont il est question à la note 4 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

2) La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes s'élevait à 1 036,3 millions de dollars au 29 juin 2025 (627,3 millions de dollars au 29 décembre 2024).

Actifs et passifs financiers à court terme

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur valeur comptable respective aux dates de clôture en raison de l'échéance à court terme de ces instruments, car ils portent intérêt à des taux variables ou parce que les modalités s'y rattachant sont comparables à celles du marché actuel pour des instruments similaires.

Actifs non courants et dette à long terme portant intérêt à des taux variables

La juste valeur des créances à long terme autres que les créances clients, comprises dans les autres actifs non courants, et de la dette à long terme portant intérêt à des taux variables de la Société, se rapproche également de leur valeur comptable respective, car les taux d'intérêt utilisés pour évaluer leur valeur comptable se rapprochent des taux d'intérêt actuels sur le marché.

9. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR (suite)

Dettes à long terme portant intérêt à des taux fixes

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés et en utilisant des taux d'actualisation basés sur le rendement à l'échéance pour des émissions similaires. La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes a été évaluée en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

Instruments dérivés

Les instruments financiers dérivés sont désignés comme instruments de couverture efficaces et sont composés de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes du contrat de prêt et des effets non garantis. La juste valeur de ces contrats à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement acceptée, soit la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance selon le taux inscrit au contrat et la valeur du contrat à l'échéance selon le taux qu'une contrepartie utiliserait pour renégocier les mêmes modalités de contrat à la date d'évaluation dans les conditions actuelles. La juste valeur des contrats d'option est évaluée au moyen de modèles d'évaluation des options utilisant diverses données combinant des cours du marché et des données corroborées par le marché, incluant des estimations relatives à la volatilité et des écarts de crédit ajustés en fonction des options. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée en fonction des données de marché, en évaluant la différence entre le taux fixe du marché et la courbe à terme pour les taux d'intérêt variables applicables.

La Société a également conclu des opérations sur dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change découlant de son passif au titre des billets des séries 1, 2, 3 et 5 et des charges d'intérêts libellées en dollars canadiens. Ces swaps de devises ont été désignés au moment de l'établissement et sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie. Dans la mesure où la couverture est efficace, les profits et les pertes latents sont inclus dans les autres éléments du résultat global avant d'être reclassés à l'état du résultat net à mesure que les versements d'intérêts et les remboursements de capital couverts ont une incidence sur le bénéfice net.

La Société a également conclu des opérations sur dérivés afin de couvrir son exposition au risque de change découlant de son passif au titre des billets de série 4 et des charges d'intérêts fixes libellées en dollars canadiens. Le swap de devises a été désigné au moment de l'établissement et est comptabilisé en tant que couverture de juste valeur des variations de la juste valeur découlant des variations du taux d'intérêt sans risque et du taux de change. La valeur comptable du passif des billets de série 4 est ajustée pour tenir compte de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert, avec une écriture correspondante à l'état du résultat net. Les variations de la juste valeur du swap de devises sont comptabilisées en résultat dans le même poste.

Les instruments financiers dérivés ont été évalués en fonction des données du niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société prend en compte le risque de crédit qui lui est propre et le risque de crédit des autres parties.

10. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Risque de change	14 308 \$	1 519 \$	13 553 \$	1 517 \$
Risque marchandises associé aux prix	(4 022)	(9 398)	(8 171)	(2 781)
Risque de taux d'intérêt	195	1 055	117	3 967
Impôt sur le résultat	889	(15)	896	(15)
Montants reclassés des autres éléments du résultat global aux stocks, relativement au risque marchandises associé aux prix	4 215	(3 852)	6 242	(7 073)
Montants reclassés des autres éléments du résultat global au bénéfice net, relativement au risque de change, au risque marchandises et au risque de taux d'intérêt inclus dans ce qui suit :				
Ventes nettes	1 082	(114)	(475)	38
Coût des ventes	—	—	—	—
Charges de vente et charges générales et administratives	177	100	842	(29)
Charges financières, montant net	(35 379)	(2 179)	(42 068)	(3 947)
Impôt sur le résultat	142	2	218	(6)
Autres éléments du résultat global	(18 393) \$	(12 882) \$	(28 846) \$	(8 329) \$

Au 29 juin 2025, le cumul des autres éléments du résultat global de 28,9 millions de dollars comprenait des pertes nettes différées sur les swaps de taux d'intérêt et de devises de 13,1 millions de dollars, des pertes nettes différées sur les contrats de change à terme de 5,3 millions de dollars, des pertes nettes différées sur les contrats à terme, les contrats d'option et les contrats de swap liés aux marchandises de 14,5 millions de dollars, partiellement contrebalancées par des profits nets différés sur les contrats de swap de taux d'intérêt de 2,9 millions de dollars et un recouvrement net d'impôt différé de 1,1 million de dollars. Une tranche d'environ 20,4 millions de dollars des pertes nettes présentées dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être reclassée dans les stocks ou dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois.

11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit présente un rapprochement du bénéfice de base par action et du bénéfice dilué par action :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Bénéfice net – de base et dilué(e)	137 929 \$	58 406 \$	222 611 \$	137 073 \$
Bénéfice de base par action				
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	150 762	168 005	151 318	168 437
Bénéfice de base par action	0,91 \$	0,35 \$	1,47 \$	0,81 \$
Bénéfice dilué par action				
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	150 762	168 005	151 318	168 437
Plus l'effet dilutif des options sur actions des UAI visant des actions nouvelles et des actions ordinaires détenues en fiducie	53	134	81	122
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	150 815	168 139	151 399	168 559
Bénéfice dilué par action	0,91 \$	0,35 \$	1,47 \$	0,81 \$

Sont exclues du calcul ci-dessus pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 29 juin 2025 : 1,7 million et 1,7 million d'UAI visant des actions nouvelles (néant et néant en 2024), respectivement, qui sont considérées comme des actions dont l'émission est conditionnelle et pour lesquelles les conditions de performance n'étaient pas remplies au 29 juin 2025.

12. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

a) Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles – autres éléments

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Profit net latent (perte nette latente) sur change et sur dérivés financiers	(49) \$	(75) \$	1 721 \$	(504) \$
Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des profits et des pertes différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net	(6 394)	(6 607)	(5 711)	(5 762)
Autres actifs non courants	7 277	(5 570)	4 728	(4 800)
Autres passifs non courants	(250)	602	(1 847)	(1 349)
	584 \$	(11 650) \$	(1 109) \$	(12 415) \$

12. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

b) Variations des transactions sans effet de trésorerie

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Dividendes à payer	(34 625) \$	(34 546) \$	— \$	— \$
Actions rachetées à des fins d'annulation incluses dans les créditeurs et charges à payer	573	5 681	533	(4 270)
Entrées nettes d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles comprises dans les créditeurs et charges à payer	82	1 597	346	1 590
Produit tiré de la sortie d'immobilisations corporelles et de logiciels compris dans les autres actifs courants	—	(53)	—	(106)
Ajouts d'actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les obligations locatives	8 739	16 318	9 030	16 525
Montants à payer relatifs à l'impôt sur les rachats d'actions inclus dans les créditeurs et charges à payer	1 550	3 383	2 476	3 383
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au capital social provenant d'actions émises ou distribuées à l'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions incessibles et à l'exercice d'options sur actions	10	143	16 414	10 430
Reclassement des créditeurs et charges à payer au surplus d'apport par suite de la modification touchant le règlement des unités d'actions incessibles	—	(13 504)	—	—
Montants à payer relatifs aux UAI visant des actions émises devant être réglées en trésorerie inclus dans les créditeurs et charges à payer	—	1 295	—	2 384
Rémunération différée créditée au surplus d'apport	(476)	837	(1 540)	1 333
Valeur attribuée hors trésorerie créditée au surplus d'apport au titre de dividendes attribués à des unités d'actions incessibles	—	410	884	410

c) Variations des soldes du fonds de roulement

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Créances clients	(41 709) \$	(87 712) \$	(160 270) \$	(188 350) \$
Impôt sur le résultat	1 833	20 340	4 853	19 121
Stocks	15 616	26 140	(101 026)	(18 965)
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	(22 075)	18 852	(23 202)	17 397
Créditeurs et charges à payer	46 717	48 412	14 497	54 940
	382 \$	26 032 \$	(265 148) \$	(115 857) \$

13. PASSIFS ÉVENTUELS

Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

La Société comptabilise un passif lorsqu'il est probable qu'un passif soit engagé et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable du montant de la perte. Une part importante de jugement est nécessaire pour déterminer la probabilité qu'un passif soit engagé et le montant estimé du passif. La Société examine ces questions au moins une fois chaque trimestre et ajuste ces passifs pour rendre compte du résultat des négociations, des règlements, des décisions, des avis de ses conseillers juridiques et de la mise à jour d'autres informations et événements ayant trait à une affaire donnée.

14. VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
Vêtements de sport	822 200 \$	736 549 \$	1 469 534 \$	1 328 635 \$
Articles chaussants et sous-vêtements	96 304	125 619	160 642	229 329
	918 504 \$	862 168 \$	1 630 176 \$	1 557 964 \$

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	29 juin 2025	30 juin 2024	29 juin 2025	30 juin 2024
États-Unis	825 567 \$	763 725 \$	1 458 128 \$	1 381 710 \$
Canada	32 032	27 501	59 966	52 827
International	60 905	70 942	112 082	123 427
	918 504 \$	862 168 \$	1 630 176 \$	1 557 964 \$